 [date]

Chers parents,

Le gouvernement fédéral a approuvé des allocations de pandémie (*P-EBT - Pandemic Electronic Benefit Transfer*) pour l’année scolaire en cours (de septembre 2021 à juin 2022).

Ces allocations :

* visent à compenser la valeur des déjeuners gratuits dont les élèves auraient bénéficiés à l’école.
* seront versées aux élèves éligibles qui ont été absents pour cause de Covid ou ont été affectés par les fermetures d’école dues au Covid.  *L’obtention de repas gratuits à prendre à la maison pendant une fermeture ou une absence n’aura pas d’impact sur l’éligibilité des élèves à la P-EBT.*

[CEP or Provision 2 schools]:

Notre école offre normalement des repas gratuits à ses élèves ; par conséquent, tous nos élèves ont droit à l’allocation P-EBT pour tout mois où :

* ils ont été absents pour cause de Covid ; ou
* l’école a été fermée en raison du Covid.

[Schools that normally operate pricing programs]:

Pour percevoir l’allocation P-EBT, les élèves doivent soit :

1. Avoir une demande de repas gratuits ou à prix réduit acceptée dans leur dossier ; ou
2. Bénéficier directement des repas gratuits, parce que :
   * le foyer bénéficie des programmes d’aide supplémentaire à la nutrition 3SquaresVT ou Reach Up ; ou
   * l’élève est placé en famille d’accueil ou en foyer, est sans-abri, réfugié ou a quitté le domicile familial, ou participe au programme Head Start.

🞎 **PAS DE DEMANDE NÉCESSAIRE :**Selon les informations que nous détenons, [Student name(s)] est/sont éligible(s) aux repas gratuits. Vous recevrez les allocations P-EBT à compter de septembre 2021 et pour tous les mois où :

* les élèves ont été absents pour cause de Covid ; ou
* l’école a été fermée en raison du Covid.

Veuillez nous informer si d’autres élèves vivent dans votre foyer.

🞎 **DEMANDE NÉCESSAIRE :**Si vous souhaitez recevoir l’allocation P-EBT, veuillez remplir le formulaire ci-joint et le renvoyer dès que possible. Si votre demande est acceptée, vous recevrez les allocations P-EBT à compter de septembre 2021 et pour tous les mois où :

* les élèves ont été absents pour cause de Covid ; ou
* l’école a été fermée en raison du Covid.

**VÉRIFICATION DES INFORMATIONS DE L’ÉLÈVE :**Veuillez vérifier les informations que nous détenons sur votre élève.

Nom de l’élève : Date de naissance de l’élève :

Nom du chef de famille : Adresse postale :

* Si les informations sont exactes, vous n’avez rien d’autre à faire.
* Si les informations sont inexactes, veuillez contacter [provide contact information] au plus tard le 28 février 2022 afin de les corriger.

Pour plus d’informations, consultez la *Liste des questions sur la P-EBT* ci-jointe.  Le versement de cette allocation n’interviendra probablement pas avant avril prochain.

Merci de votre aide.

Cordialement,

[Signature]

Conformément à la loi fédérale sur les droits civils et aux réglementations et politiques en matière de droits civils du département américain de l’agriculture (USDA), il est interdit à l’USDA, à ses agences, bureaux et employés, ainsi qu’aux institutions participant ou administrant les programmes de l’USDA d’exercer une discrimination fondée sur la race, la couleur, l’origine nationale, le sexe, le handicap, l’âge, ou d’exercer des représailles pour une activité antérieure en matière de droits civils dans tout programme ou activité menée ou financée par l’USDA.

Les personnes handicapées qui ont besoin d’autres moyens de communication pour accéder aux informations du programme (par exemple des documents en braille, en gros caractères, audios, en langue des signes américaine, etc.) peuvent contacter l’Agence (nationale ou locale) auprès de laquelle elles ont déposé leur demande. Les personnes sourdes ou malentendantes, ou souffrant de troubles du langage peuvent contacter l’USDA par le biais du Federal Relay Service au (800) 877-8339. Par ailleurs, des informations sur le programme sont disponibles dans d’autres langues que l’anglais.

Pour déposer une réclamation pour discrimination, complétez le formulaire de réclamation pour discrimination vis-à-vis du programme de l’USDA, (AD-3027), disponible en ligne à l’adresse : https://www.usda.gov/oascr/how-to-file-a-program-discrimination-complaint et dans n’importe quel bureau de l’USDA, ou adressez un courrier à l’USDA en donnant toutes les informations demandées dans le formulaire. Pour demander une copie du formulaire de réclamation, appelez le (866) 632-9992. Soumettez votre formulaire rempli ou votre courrier à l’USDA par :

* + 1. courrier postal : U.S. Department of Agriculture, Office of the Assistant Secretary for Civil Rights, 1400 Independence Avenue, SW, Washington, D.C. 20250-9410
    2. fax : (202) 690-7442
    3. e-mail : [program.intake@usda.gov](mailto:program.intake@usda.gov)

Cette institution est un prestataire qui respecte le principe de l’égalité des chances.